

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2017)

Heft: 4

Artikel: Assurances sociales : trouver le bon partenaire est essentiel

Autor: Rambaldi, Nadia / Greter, Sandra

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurances sociales: trouver le bon partenaire est essentiel

Comment assurer de manière optimale le personnel d'une organisation d'aide et de soins à domicile (ASD)? Pour Sandra Greter, experte en assurances sociales, une solution unique pour l'ensemble de l'organisation ne répond que rarement aux besoins réels et le choix de l'assureur devrait être régulièrement réévalué. Elle explique pourquoi.

Magazine ASD: Comment une organisation de base doit-elle assurer son personnel?

Sandra Greter: Au centre se trouvent les assurances obligatoires classiques comme l'AVS, l'AI et l'assurance chômage pour lesquelles la législation a édicté un ensemble de dispositions. Ensuite, il existe encore d'autres assurances obligatoires qu'une entreprise peut conclure avec l'assurance, respectivement une institution de prévoyance, de son choix. Il s'agit de l'assurance accident et de la prévoyance professionnelle. Pour cette dernière, la législation prévoit une couverture minimale, le choix de l'institution de prévoyance et des prestations complémentaires sont de la responsabilité des organisations d'aide et de soins à domicile. Voilà le cœur du système suisse des trois piliers. Il existe ensuite des assurances complémentaires auxquelles peuvent souscrire les entreprises, comme l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie, une assurance accident complémentaire et bien d'autres.

Quels défis rencontrent les associations d'aide et de soins à domicile dans le domaine des assurances sociales?

Des femmes travaillant à temps partiel constituent la grande partie du personnel, parmi lesquelles des femmes

qui ont réintégré le marché du travail après un arrêt ou qui cumulent deux emplois. La plupart des collaboratrices sont soit très jeunes et ont moins de trente ans ou alors ont plus de 50 ans. Les employées ont donc des attentes différentes et une solution unique pour l'ensemble de l'organisation n'y répond que rarement. Les plus jeunes souhaitent davantage un plus haut revenu net en évitant les retenues sur le salaire alors que, à partir de 50 ans, le thème de la retraite devient prioritaire. C'est pourquoi il est tout à fait pertinent d'élaborer avec le personnel des collectifs répondant aux critères selon leurs objectifs. On peut alors imaginer assurer les collaboratrices et collaborateurs de plus de 50 ans et travaillant à temps partiel au sein d'un collectif et un autre pour celles et ceux actifs à plein temps. La législation permet aux entreprises de définir des groupes de personnes afin de déterminer des prestations répondant à des attentes précises conçues sur mesure pour chaque organisation d'ASD et la structure de son personnel. La moyenne d'âge élevée ainsi que le taux de rotation du personnel au-dessus de la moyenne causé par des professions très exigeantes représentent aussi un défi. Parvenir à trouver une offre d'assurance correspondant aux besoins devient alors parfois complexe.

Quel est l'impact de l'évolution démographique sur les assurances sociales pour le personnel, et plus précisément pour celui des organisations d'ASD?

La population vieillit, ce qui influence beaucoup l'AVS et la prévoyance professionnelle. Cela entraîne des subventions croissées toujours plus fortes de la population active qui cotise vers celle à la retraite qui touche une rente. On perçoit l'influence démographique aussi sur les assurances d'indemnités quotidiennes en cas de maladie. Les exigences et le stress dans le quotidien professionnel prennent l'ascenseur, les gens doivent travailler plus longtemps alors que la productivité tend à faiblir avec l'âge. Au sein de l'aide et des soins à domicile, il s'agit par exemple des contraintes

Biographie expresse

Sandra Greter est diplômée comme experte en assurances sociales chez Born Consulting Zürich AG. L'entreprise de conseil travaille de manière indépendante dans le domaine de la prévoyance et des assurances. Elle compte de nombreuses organisations d'aide et de soins à domicile parmi ses clients. Sandra Greter organise pour les services d'ASD des séances d'informations portant sur les assurances sociales et la prévoyance professionnelle.

croissantes liées au temps qui augmentent le nombre de chutes sur le lieu de travail ou les maladies psychiques dues au stress. Du coup, les primes d'assurances augmentent pour les organisations d'aide et de soins à domicile et leurs collaboratrices et collaborateurs.

Que peuvent entreprendre les responsables d'organisation d'ASD pour contrer ce phénomène?

Pour ce qui concerne l'AVS, rien ne peut être entrepris. Dans le domaine des prévoyances professionnelles, le choix de l'institution de prévoyance est décisif. C'est pourquoi une évaluation détaillée est essentielle. En plus de primes correspondant au marché, une saine correspondance entre le nombre d'assurés actifs et de rentiers ainsi qu'un taux de couverture solide sont centraux. Pour les assurances accidents ou d'indemnités journalières en cas de maladie, en plus des primes, il faut développer la prévention au sein de l'entreprise et la gestion des cas. Il faut faire en sorte d'éviter les incapacités de travail d'un côté et, de l'autre, accompagner systématiquement les cas existant, afin de permettre aux accidentés de reprendre rapidement leur activité. La prévention signifie bien entendu aussi des investissements, aussi bien en temps qu'en argent. Le choix de l'assureur, ici aussi, devrait être régulièrement rediscuté.

Quelles prestations les organisations d'ASD peuvent-elles attendre de leur assureur?

L'assurance d'indemnités en cas de maladie propose un système de gestion des cas, un suivi personnalisé des employés en arrêt maladie. Lorsqu'un cas leur est communiqué, l'assurance procède à un triage: économiquement, est-ce qu'un accompagnement en vue d'une reprise du travail du collaborateur vaut-il la peine? Ce qui est décisif alors est le diagnostic et la période d'arrêt prévu, car un accompagnement peut devenir très coûteux. Comme les organisations d'aide et de soins à domicile emploient de nombreux collaborateurs à temps partiel, l'enthousiasme pour un suivi des malades est rarement au rendez-vous. A cause de ce manque de suivi, les collaborateurs restent en arrêt maladie et touchent plus longtemps des indemnités, ce qui peut amener alors à une augmentation des primes puisque l'assurance paie plus en prestation que ce qu'elle reçoit sous forme de primes et donc l'assureur reporte le déficit sur l'organisation d'ASD. C'est pour cette raison que l'évaluation des besoins et des attentes concernant l'assurance est si importante.

Qu'est-ce que la collaboratrice ou le collaborateur peut-il faire pour la prévoyance professionnelle?

Pour la prévoyance professionnelle, le personnel a un droit de parole concernant le choix de l'institution de prévoyance. Pour que le débat puisse se faire, il faut que le personnel soit bien informé. C'est pourquoi il est important que les employés s'intéressent à la thématique. La



Sandra Greter conseille de nombreuses organisations d'ASD dans leur choix en ce qui concerne les assurances sociales. Photo: RA

prévoyance professionnelle nous concerne toutes et tous. Ici aussi, les organisations d'aide et de soins à domicile sont sollicitées, parce qu'elles ont un devoir d'information envers le personnel. D'un autre côté, un personnel bien informé aura moins de réticences à cotiser pour l'assurance. Chez nous, à Born Consulting AG, nous menons régulièrement des séances d'informations auprès de nos clients.

Quelle est votre opinion sur les réformes prévues en 2020 sur l'AVS et quels effets celles-ci auront sur les services d'ASD, en tant qu'employeurs mais aussi pour le personnel?

Les réformes restent encore et toujours très controversées. Par contre, au vu de l'évolution démographique, tout le monde est d'accord pour dire que des mesures doivent être prises pour l'AVS et les pensions de retraite professionnelles. Ce paquet de réformes est tout à fait suisse en proposant une solution sous forme de compromis. Avec leurs différentes concessions, les partis espèrent ainsi trouver l'approbation du peuple au moment du vote. De manière générale, chaque collaborateur et chaque collaboratrice sera touché d'une façon ou d'une autre par les réformes prévues.

Interview: Nadia Rambaldi